

ACCREDITATION FESTIVAL

QUI PEUT DEMANDER UNE ACCREDITATION ?

Le Festival de Cannes est réservé exclusivement aux professionnels du cinéma.

Il est inutile de faire une demande au Festival si, par ailleurs, vous faites une demande auprès du Marché du Film. Le badge Marché donne également accès au Festival et à ses projections.

L'ACCREDITATION, POUR QUEL USAGE ?

L'accréditation Festival est obligatoire pour accéder au Palais des Festivals et aux espaces du Marché du Film.

Cette accréditation vous permet d'assister aux projections dans certaines conditions détaillées dans le *dossier d'informations pratiques* que vous pourrez imprimer en ligne lorsque votre demande sera validée.

DATES LIMITES POUR LES DEMANDES D'ACCREDITATION

La date limite pour déposer une demande d'accréditation et nous faire parvenir les justificatifs professionnels demandés est fixée au 1^{er} avril 2012. Au-delà de cette date, nous ne pourrions pas garantir que les demandes seront examinées.

Les accréditations demandées après le 1^{er} avril 2012 seront soumises à d'importantes restrictions. Elles ne seront délivrées que très exceptionnellement sur présentation de justificatifs professionnels et seront facturées au titre des frais de dossier.

COMMENT PROCEDER ?

La demande d'accréditation doit être faite en ligne et est examinée par l'organisation compétente déterminée par votre secteur d'activité. L'organisme accréditif dont vous dépendrez définit ses propres critères d'inscription, merci d'y porter la plus grande attention.

N.B : Chaque organisme dispose d'une quantité limitée d'accréditations.

CATEGORIES DE PROFESSIONNELS CONCERNES

Le Festival de Cannes étant réservé exclusivement aux professionnels du cinéma, si vous n'appartenez pas à l'une des catégories listées ci-dessous, votre demande ne sera pas prise en compte.

- Administration, ambassade
- Agence artistique
- Attaché(e) de presse
- Auteur, réalisateur, compositeur
- Avocat, juriste
- Cinémathèque, archives, restauration
- Comédien(ne)
- Commission de film
- Distribution
- Ecole de cinéma
- Edition de musique de films
- Etablissement financier
- Exploitant
- Festival de film
- Industries techniques
- Presse-média : hors-journaliste
- Presse-média : journalistes
- Production
- Publicitaire du cinéma
- Technicien de cinéma
- Vidéo, DVD, VOD

CONTACTS

Pour plus d'informations, merci de contacter les services d'accréditation suivants en fonction de votre demande.

Festival de Cannes

Service Accréditations

3, rue Amélie F-75007 Paris

Tél: +33 (0)1 53 59 61 19 / Fax: +33 (0)1 53 59 61 17

Email: accred2012@festival-cannes.fr

Festival de Cannes

Service Accréditations Presse

3, rue Amélie F-75007 Paris

Tel: +33 (0)1 53 59 61 85/ Fax: +33 (0)1 53 59 61 84

Email: presse@festival-cannes.fr et presseaudio@festival-cannes.fr

Marché du Film, Producers Network, Short Film Corner

Service Accréditations

3, rue Amélie F-75007 Paris

Tel: +33 (0)1 53 59 61 30 / Fax: +33 (0)1 53 59 61 50

Email: marketbadges@festival-cannes.fr

www.marchedufilm.com